



VILLE DE LA TOUR-DE-PEILZ

Communiqué de presse

Ville de La Tour-de-Peilz

Comptes 2011 : léger déficit et tassement des recettes fiscales

Au cours d'une conférence de presse tenue lundi 14 mai 2012, la Municipalité de La Tour-de-Peilz a présenté ses comptes pour l'année 2011. Ceux-ci affichent un excédent de charges de Fr. 211'964.-- pour un total de dépenses de Fr. 52'766'579.-- . Il s'agit là du premier exercice négatif depuis 2003. La dette atteint toutefois un niveau plancher à Fr 16'000'000.--.

L'exercice 2011 aura été marqué, du côté des recettes, par un tassement des revenus fiscaux. Globalement, ceux-ci se révèlent, tous impôts confondus, de Fr. 557'353.-- inférieurs au montants prévus au budget. En effet, les impôts sur le capital des sociétés (- Fr. 406'207.--), le bénéfice des sociétés (- Fr. 519'904.--), sur les personnes physiques (- Fr. 1'102'477.--) et la fortune (- Fr. 1'001'131.--) sont en diminution par rapport au budget. Ce sont principalement les recettes aléatoires, telles que les impôts sur les gains immobiliers (+ Fr. 1'426'833.--), les droits de mutation (+ Fr. 837'442.--) et l'impôt spécial sur les étrangers (+ Fr. 230'611.--) qui limitent, au final, les pertes fiscales.

Au total, les revenus 2011 de la Commune s'élèvent à Fr. 52'554'615.--.

Pour ce qui est des charges, ces dernières ont été une nouvelle fois maîtrisées et sont de 2,97% inférieures au budget, soit Fr. 1'616'616.--, pour un total de Fr. 52'766'579.--. Ceci contribue également au rééquilibrage global des comptes par rapport au budget 2011 qui prévoyait un déficit de Fr. 2'729'925.--. Les principaux postes concernés par ces diminutions de charges sont les achats de mobilier et de matériel, les fournitures, les honoraires, l'entretien du patrimoine ainsi que Sécurité Riviera (- Fr. 337'873.--).

Parallèlement, et suite au remboursement d'un emprunt de Fr. 5'000'000.--, la dette passe à Fr. 16'000'000.--, soit Fr. 1'623.-- par habitant, ce qui représente une charge annuelle d'intérêts de Fr. 63.--. Pour rappel, ces montants étaient de Fr. 36'500'000.-- et de Fr. 119.-- par habitant au début de législature précédente (chiffres 2006).

La marge d'autofinancement, pour sa part, reste positive, à hauteur de Fr. 1'103'247.--.

En dépit de cet exercice présentant au bilan un excédent de charges, la Municipalité maintient son programme d'investissements. Les réserves comptables en la matière se situent à Fr. 23'000'000.--, dont Fr. 11'700'000.-- sont déjà engagés, qui permettront la mise en œuvre de ce programme dans lequel figurent notamment le parking souterrain des Anciens-Fossés, la rénovation du Collège Courbet et celle du Château.

La Tour-de-Peilz, 14 mai 2012

Renseignements :

M. Frédéric Groguz, municipal responsable des Finances, 079 401 65 58

